

<b>N° 116/2009 -</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL – ACQUISITION MAISON SAQUET</b>
----------------------	---

***Le Maire,***

*Dans un souci d'anticipation foncière dans le cadre d'un futur équipement public, la commune souhaite se porter acquéreur de la maison « Saquet » sise Rue des Tanneurs section BA n°51 et 52 pour une enveloppe maximale de 200.000 €.*

*Il est par conséquent proposé à l'Assemblée de solliciter le Conseil régional afin d'obtenir la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cet équipement public.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

*Sollicite le Conseil régional afin d'obtenir la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cet équipement public.*